

Municipalité de Saint-Anicet



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, **lundi le 9 juillet 2018 à 19h30**, à la salle du conseil, au 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet.

Au cours de cette session, le Conseil doit statuer sur la demande suivante:

Nature et effets : DM-10-2018

La demande de dérogation mineure consiste à régulariser :

- la marge de recul avant secondaire du garage de 3.97 mètres au lieu de 6 mètres;
- la marge de recul arrière de la remise de 0.76 mètre au lieu de 1 mètre.

Identification du site concerné : Immeuble situé au 338, avenue Caza

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à ces demandes.

Donnée à Saint-Anicet, ce 20 juin 2018.



Lyne Viau
Directrice générale